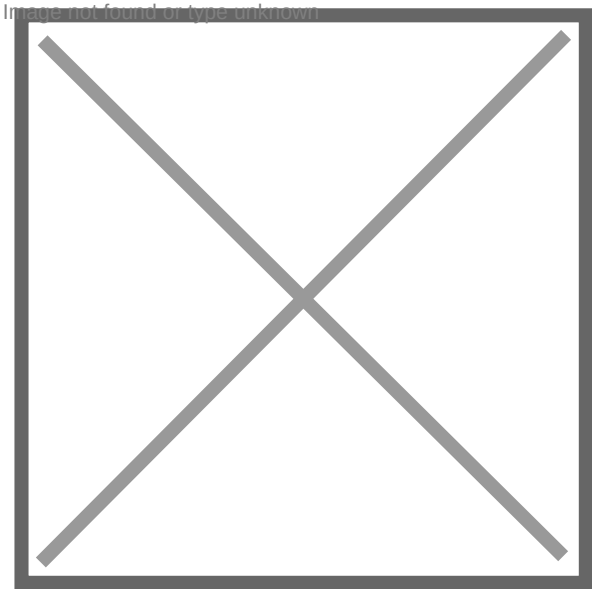




Separation garde de ma fille

Par **missilane**, le **10/04/2015** à **11:26**

Bonjour,

Je me sépare de mon compagnon peut il m'enlever la garde de ma fille si je pars vivre chez mes parents quelques temps avec elle le temps de me retrouver un logement car je suis en congés parentaux peut il faire valoir que je ne peux pas subvenir à ses besoins

Par **Marine90**, le **10/04/2015** à **14:20**

Bonjour,

Sachez que l'autorité parentale est exercée en commun par les pères et mères et qu'une séparation n'a aucune incidence sur cette autorité. Ne confondez pas garde et autorité parentale. Sur la résidence, peu importe où vous vivez tant que vous l'en avez informé. C'est d'ailleurs à lui de vous verser une contribution si votre fille vit avec vous à titre principal.

Cordialement.